Huitième année. — N° 331 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 26 DÉCEMBRE 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le prochain numéro de « La Française » ne paraîtra que le 9 janvier, *le journal prenant comme chaque année, à l'occasion du jour de l'an, une semaine de vacances.*

Le Vrai Courage

On a dit déjà quelles injustices sont exposées à commettre les personnes trop sujettes à voir un embusqué dans chaque homme jeune ou encore jeune qu'elles rencontrent soit dans la vie courante, soit dans des postes militaires qui paraissent sans danger. Un des résultats les plus fâcheux de cet état de l'opinion est que des hommes qui rendent des services parfois très grands, dans des postes civils ou dans des postes militaires loin du front, craignent de se sentir atteints par le mépris public et finissent par se mépriser eux-mêmes de n'être, comme ils disent, « bons à rien ». Une foule de demandes d'engagements ou de demandes d'envoi au front parfaitement intempestives en résultent. Et trop souvent, lorsqu'elles seront admises, elles aboutiront tout simplement à des séjours prompts et répétés, prolongés parfois dans des hôpitaux qui n'auraient pas besoin de cette surcharge. Nous avons été heureux de recevoir de l'éminent moraliste qu'est le docteur Toulouse, une page qui est une haute leçon à ceux qui provoquent de malheureux excès de zèle et à ceux qui s'y laissent aller.

Pendant que nos armées combattent, nous cherchons tous sur le territoire à nous montrer par le caractère égaux à nos défenseurs. Et une grande émulation circule dans tous les milieux de travail et d'assistance. La petite receveuse de tramways qui, en arborant la casquette coquettement rectifiée à l'ovale féminin, a pris la charge de la police d'une voiture de voyageurs, — comme le territorial qui garde une voie — font, chacun à sa manière, preuve d'énergie.

Mais dans cette émulation il faut se défier des sentiments, généreux dans leur principe, quand ils nous poussent à des attitudes qui ne sont ni des actes de courage personnel, ni même des actes de courage utile.

Sous prétexte que nous sommes en état de guerre, on exposerait facilement des personnes à un danger évitable.

J'entends les hommes de bureaux qui, tranquillement installés devant leur table, ont la charge d'examiner d'abord et d'instruire ces questions. Ils disent sans doute : *A la guerre, comme à la guerre.* Formule absurde, car l'état de guerre n'autorise pas à exposer des gens quand il n'y a aucun profit à le faire. N'est-ce pas, au contraire, parce qu'on est obligé aux sacrifices de la guerre, qu'il faut se montrer plus économe ailleurs?

Ces fonctionnaires ne font que tomber dans le travers si répandu en ce moment. Ils croient faire preuve de courage parce qu'ils en demandent à d'autres; tel le chef qui impose à ses subordonnés une charge qu'il ne partage pas. Est-il besoin de rappeler que le courage est affaire personnelle et — pas plus que les honneurs — ne se délègue pas?

Il faut faire son devoir sans doute; mais le devoir réel n'est pas toujours l'attitude la plus brillante. Et il peut arriver qu'il tienne dans des actes de prudence. On risque alors de paraître timoré, parce qu'on a une conscience plus profonde de ce dont on répond. Hésiter alors devant cette dépréciation est une variété de la faiblesse de l'imprudence vaniteuse. Or, le devoir est bien au dessus de ce souci de l'opinion.

Le vrai courage est encore moins dans les paroles. Nous sommes entourés de bonnes gens qui font de la tactique, commodément installés à une table de café ou sur une banquette de tramway. A les entendre, on n'aurait pas dû céder telle position, ou bien il fallait ailleurs mener une offensive plus ferme. On voit que la fatigue physique, l'épuisement nerveux des hommes et des officiers ne leur pèsent guère.

Aussi quand des journalistes, mus par un inconscient antagonisme régional, ont cru bon de signaler la panique — d'ailleurs rachetée le lendemain par un retour brillant — qui s'est produite parmi quelques-unes de nos troupes, comme il y en a eu et comme il y en aura parmi d'autres et aussi chez nos adversaires, il fallait entendre les critiques de certains héros de groupe! Loin de la mitraille, à l'abri du surmenage physique et moral souvent au-dessus des forces humaines, ils se faisaient des juges stricts au lieu de plaindre et d'encourager de braves gens qui n'avaient pu maintenir tendu le ressort de leurs forces à la valeur constante de leurs mâles résolutions.

Le vrai courage, en dehors du champ de bataille, c'est de faire taire en soi la jactance facile et de se bien pénétrer de cette idée élémentaire et si facilement méconnue, à savoir, que les paroles ne valent jamais les actes et aussi de toujours mesurer ses critiques au rôle modeste que l'on joue; c'est encore de ne pas faire montre d'énergie sur le dos des autres; c'est surtout de faire pleinement son devoir le plus humble, non à la lettre, mais dans son esprit. Et parfois le vrai courage, — qui, sur le front, est d'ordonner un recul, afin d'éviter un sacrifice sans profit, — c'est ici, alors que d'autres paradent dans un héroïsme facile, d'oser être prudent, d'oser craindre pour rester plus fort et plus préparé à affronter le danger.

D^r Toulouse.

QUELQUES AVIS
SUR LES
Françaises et "La Française"

Parmi les dernières lettres insérées dans *La Française*, si joliment et si sincèrement approbatives, vous avez constaté de plus en plus combien celle-ci est utile et nécessaire!

La Française est unanimement appréciée pour tous les renseignements qu'elle donne, pour tout le bien qu'elle suggère, les bons exemples qu'elle propose et les justes causes qu'elle sert consciencieusement. Je souhaite donc, en cette fin d'année, que se tournent généreusement vers Elle toutes les féministes, afin de multiplier ses abonnements et afin de la soutenir comme doit l'être une œuvre de progrès et d'intérêt féminin.

Puisque cette guerre impie était inévitable par le vouloir absolu du parti militariste allemand qui, depuis quarante ans, la préparait et introduisait dans le peuple la .. Kultur de l'appropriation du bien d'autrui au nom du droit du plus fort et par tous les moyens : le fer, le feu, la torture, — souhaitons, nous femmes, et tâchons que cette guerre atroce soit la *suprême guerre*, à cause de son atrocité même, et, pour cela, entraînons-nous tous à user de toute la patience, de toute la ténacité possibles en vue de notre victoire complète et définitive. Puis, après cette victoire du Droit et de la Civilisation, qui aplanira tant de choses dans l'Europe mieux équilibrée, nous lutterons sans cesse contre les doctrines favorables à la guerre, car ce sont bien elles qu'il s'agira de détruire, puisqu'elles sont le principe d'une folie monstrueuse d'anéantissement.

Que notre chère *Française* vive donc, pour combattre encore et toujours les fausses doctrines, en faisant triompher les idées les plus humanitaires et les plus fraternelles.

La femme étant l'éternel foyer de vie, c'est à elle d'inculquer à ses fils le respect absolu de la vie humaine. Celle qui produit la vie se refuse à la détruire, d'autant que l'enfant qu'elle forme de sa plus tendre substance, est la première victime de la guerre. Combien d'ailleurs, elle aimerait se substituer à lui, afin de le soustraire au danger, car, pendant qu'il se bat, son cœur de mère bat la charge de toutes les angoisses. Aussi, c'est avec des mains et des cœurs maternels que les femmes en ce moment travaillent pour nos héroïques soldats ou pansent leurs blessures.

C'est avec l'âme collective de toutes les femmes de France et des collaboratrices de *La Française*, que nous leur exprimons nos vœux ardents, nos sentiments d'admiration profonde et d'infinie gratitude.

Amélie Hammer,
Présidente de l'Union fraternelle des Femmes.

Pour les Femmes et par les Femmes

Transfert d'allocations militaires.

On n'imagine pas quelle peine doivent prendre les femmes bénéficiaires de l'allocation militaire qui, pour une raison ou pour une autre, changent de résidence. Un grand nombre de municipalités, à la campagne, ignorant exactement les formalités à remplir en ce cas, obligent les intéressées à des allées et venues multiples avant d'être à même de les renseigner, et finalement les renseignent mal. Si bien qu'arrivées dans leur nouvelle résidence, elles doivent rester, parfois plus d'un mois, sans toucher leur allocation. D'ailleurs, même lorsqu'elles s'accomplissent normalement, les formalités du transfert sont toujours trop longues, puisqu'elles exigent, au minimum, trois semaines. N'y aurait-il aucun moyen de remédier à cela officiellement?

De toute façon, il appartient aux intéressées de réduire le délai autant que possible en prévenant elles-mêmes de leur déplacement, avant de quitter le lieu où elles se trouvent, le maire de la localité où elles se rendent en même temps que celui du pays qu'elles quittent.

Des berceaux.

On nous dit que le service des enfants secourus refuse de donner un berceau pour leur bébé aux mères non mariées qui ont l'allocation militaire. Mariées ou non, les mères qui doivent vivre actuellement avec 1 fr. 75 par jour ont elles le moyen d'acheter, sur cette somme, des meubles et des effets? Ne devraient-elles pas obtenir de droit ceux qui leur sont indispensables à elles et à leurs petits.

Deux mois de repos assurés aux mères.

La plupart des femmes enceintes qui exercent un métier ignorent qu'elles ont droit à une indemnité journalière pendant un mois avant et un mois après leur accouchement. Il faut dire et redire cela. Toute femme qui le sait doit l'apprendre aux autres. Il faut ajouter que, pour porter tout son effet, la demande doit se faire au cours du septième mois de grossesse.

Les femmes aideront-elles à la reconstruction des villes et villages détruits?

On commence à s'inquiéter des reconstructions à venir, et M. G. Risler a présenté, à ce sujet, un remarquable rapport au Musée social. Les femmes devront obtenir leur place dans les commissions qui auront à examiner les plans d'aménagement. Les questions de commodité ménagère, d'hygiène et d'esthétique tiendront, en effet, une place prépondérante dans ces projets. Et l'on a trop longtemps laissé oublier que ces questions intéressent particulièrement les femmes.

LA QUESTION DU PAIN

Il est, dans l'état actuel des événements, quelques questions auxquelles il semble être de bon patriotisme de ne pas toucher. Telle serait la question du pain, réglée militairement à Paris dès les premiers jours de la guerre, si elle ne nous paraissait liée de façon étroite à deux sujets qui nous préoccupent plus particulièrement : la santé publique et le travail féminin.

C'est donc, qu'on le sache bien, uniquement en ce qu'il se rapporte à cette part de notre responsabilité, que nous désirons examiner le problème du pain.

***

Au lendemain même de la mobilisation, Paris eut son régime de panification spécial. Les 4 ou 5.000 boulangers mobilisables, reconnus indispensables et maintenus dans leurs fonctions, devaient suffire à assurer le ravitaillement de la capitale.

Mais il devenait nécessaire de simplifier radicalement la fabrication, afin de consacrer cette main-d'œuvre restreinte, à l'indispensable.

Une réglementation, sous forme de décret, réduisit alors la fabrication à deux genres dits : *boulot* et *fendu*, interdisant en même temps tout pain dit de *fantaisie*, même aux maisons pourvues d'un personnel spécial. Chose singulière, la pâtisserie ne fut aucunement réglementée, ce qui donna un regain d'actualité au mot fameux : « Ils n'ont pas de pain? Donnez-leur de la brioche. »

Le patriotisme dont je parlais tout à l'heure ou, du moins, cette forme très accessible de patriotisme qui consiste, pour ceux qui restent, à s'accoutumer de tout sans plaintes et sans reproches, fit supporter aux Parisiens la privation qu'on n'imposait pourtant qu'à eux seuls. Puis, à mesure que le temps s'écoulait, le temps qui permet au *provisoire* de s'organiser et de s'améliorer, un courant se dessina, portant l'opinion de ceux qui demandaient une amélioration dans le service boulanger, sinon son rétablissement.

Un contre-courant, d'ailleurs, se formait aussitôt et, si je le signale sans y répondre dès à présent, c'est afin qu'on ne nous accuse pas de négliger un argument très respectable dans son principe, mais essentiellement « à courte vue » et qu'on peut appeler l'argument de la tranchée. Disons-le tout de suite, il consiste à accuser d'égoïsme déplacé quiconque réclame autre chose que ce que peuvent se procurer nos défenseurs du front.

Le premier de ces mouvements comptait sans doute, cependant, un certain nombre de partisans, puisqu'il trouva un écho au sein même de l'assemblée la plus qualifiée pour représenter les intérêts parisiens. Le 7 novembre, en effet, le groupe des députés de la Seine adoptait l'ordre du jour suivant :

« Le groupe des députés de la Seine prend acte de la lettre qui lui a été adressée le 15 octobre dernier par le gouverneur militaire de Paris et d'où il résulte que le syndicat général de la boulangerie s'engage à ne pas laisser monter au-dessus de 50 centimes le prix du pain de deux kilos. Mais il exprime le regret que, pour des raisons qui ne lui paraissent pas suffisantes, la population de Paris et de la banlieue soit privée d'une certaine sorte de pain qu'elle avait l'habitude de trouver chez ses boulangers. Il ne peut croire que les intérêts de la défense nationale soient engagés dans une question qui, partout ailleurs, et dans certaines parties mêmes du camp retranché, est réglée d'autre manière, pour la satisfaction de la clientèle et du commerce de la boulangerie lui-même. Il espère que le gouvernement voudra bien prendre les mesures nécessaires pour que cette question soit résolue le plus tôt possible au mieux des intérêts en présence.

« Cet ordre du jour sera porté à la connaissance du gouvernement. »

Quelques jours plus tard, le gouverneur militaire de Paris répondait en ces termes à la demande des députés :

« Mon attention a été appelée à plusieurs reprises sur l'intérêt que présenterait, pour la population parisienne, la reprise de la fabrication des pains dits « de fantaisie ».

« J'aurais été tout disposé à donner satisfaction aux demandes tendant à ce que cette fabrication fût autorisée, s'il n'était résulté de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder, et notamment de l'avis formel du Syndicat de la Boulangerie de Paris et de la Seine, qu'elle présenterait de très graves inconvénients.

« Un grand nombre de patrons et d'ouvriers boulangers se trouvent en ce moment sous les drapeaux (environ 5.000); afin d'éviter que l'alimentation de la population parisienne fût compromise, il a été indispensable d'accorder des sursis d'appel aux boulangers appartenant à l'armée territoriale. Malgré cette mesure, certaines maisons ont dû être fermées; d'autres n'ont pu continuer leur fabrication et font appel à des confrères pour pouvoir fournir le pain à leurs clients habituels. Parmi les maisons qui continuent à fabriquer, plusieurs se trouveraient matériellement dans l'impossibilité, avec leurs personnels très réduits, de faire d'autres sortes de pains que ceux dits « boulots » ou « fendus courts » dont la fabrication est actuellement autorisée. »

Seules, les maisons d'une certaine importance pourraient fabriquer les pains de fantaisie, et il en résulterait fatalement que les autres verraient une partie de leurs ouvriers et de leurs clientèles les abandonner; non seulement elles se trouveraient gravement lésées dans leurs légitimes intérêts, mais dans certains quartiers de Paris, la fermeture de nombreuses maisons pourrait rendre difficile la fourniture du pain à la population.

Ces considérations ont décidé l'administration à interdire momentanément la fabrication du pain de fantaisie; loin d'avoir perdu de leur force depuis le début de la mobilisation, elles deviennent plus impérieuses à mesure que le nombre des boulangers demeurés à Paris diminue (notamment par suite de l'appel de la classe 1915), tandis qu'augmente chaque jour le nombre des personnes rentrant à Paris.

Vous comprendrez, monsieur le député, que je ne puis, dans ces conditions, revenir sur les prescriptions relatives à la fabrication du pain, malgré le désir que j'aurais eu de donner satisfaction aux demandes dont vous vous êtes fait l'interprète auprès de moi.

Veuillez recevoir, etc.

Si je cite *in extenso* ces deux notes officielles que chacun a pu lire dans tous les quotidiens, c'est afin d'étayer — au risque de l'alourdir — une argumentation que certains pourraient trouver oiseuse ou inutile et dont l'importance en tous cas est ainsi démontrée.

D'ailleurs, la question du pain est, en France, une question dont on ne se désintéresse jamais, fût-on en guerre. Et le moment me semble venu de répondre aux reproches que contient « l'argument de la tranchée ».

— Quoi, disaient ses partisans, vous n'avez pas honte! Tandis qu'au front, ceux qui sont partis nous défendre sont exposés aux hasards des batailles, à toutes les privations, vous osez venir vous plaindre de vos misérables souffrances de sybarites, parler de vos besoins et de vos goûts! Estimez-vous heureux, gens de la Ville, d'avoir du pain fait avec de la farine et n'en demandez point davantage!

Et plusieurs échos raillaient les « estomacs civils et délicats » déconcertés par le pain fendu ou le boulot, tandis que leurs auteurs se lamentaient sur l'état d'insensibilité que révélaient de pareilles réclamations.

Ceux-là touchaient plus juste. Il y a au fond de la campagne pour le pain normal, une question de santé plus qu'une question de goût. Les actuels pains de mie ne conviennent pas à tous les estomacs et la privation de pains de croûte, tels que le fantaisie ou le simple « polka », a mené certaines personnes vers l'abstinence presque complète, tandis qu'elle en obligeait certaines autres à l'inutilisation totale de la mie.

Y avait-il, dans ces conditions, manque de patriotisme ou seulement de tact, à réclamer un pain utilisable pour les dyspeptiques, pour les enfants — en ne citant que ces deux classes de consommateurs? Et faut-il s'étonner si une mesure qui n'était point appliquée au pays tout entier, ne rencontrait pas l'approbation unanime du public? Nous ne le pensons pas. D'autant plus qu'à tout prendre, ce n'est point faire tort à ceux que la nécessité contraint à certaines privations, que de demander à user de ce qui existe. En un mot, nos chers soldats auxquels, certes, nous donnons tout ce que nous pouvons donner, et souvent au-delà, n'ont véritablement, cela tombe sous le sens, rien à gagner à l'absence, dans les boulangeries parisiennes, de tel ou tel pain civil — plût au ciel qu'on y pût trouver l'excellente boule de son — et ce n'est point sous les espèces d'un sacrifice national librement consenti que la chose peut être présentée.

Il y a plus. Toute manifestation qui veut hâter la résurrection de la vie normale du pays porte la marque distinctive de l'énergie de la Race. Il n'y a pas que les morts qui ne bougent jamais. Et le grand corps de Paris qui s'éveille, s'étire et dit : « Tiens, je n'ai pas mon croissant pour déjeuner! » prouve qu'il a l'esprit assez libre pour songer aux petites choses de l'existence et donne ainsi au monde un symptôme de son excellente santé avec une magnifique preuve de cette sécurité si nécessaire sa fortune.

La question de convenance écartée, restent seules la question de concurrence et celle de main-d'œuvre. J'espère démontrer dans un prochain article, que l'une et l'autre ont des raisons profondes qui nous intéressent à un point de vue très spécial, en ce qu'elles touchent aux prérogatives, défendues jusqu'à la cruauté même, du travail masculin.

Odette Bussard.

Les Jeunes Filles dans les Hôpitaux
DE BLESSÉS

Une de nos lectrices habitant une ville des Cévennes, et qui est infirmière volontaire dans une ambulance de la localité, nous écrit qu'elle voudrait y faire entrer au même titre quelques amies, dont l'âge varie de 25 à 30 ans. La Direction refuse sous prétexte que, dans les hôpitaux, on ne laisse pénétrer que des personnes mariées ou âgées. Elle nous demande si cela est exact. Voici ce que nous pouvons lui répondre.

Les ambulances civiles dépendent de diverses Sociétés (Croix-Rouge et autres) qui ont chacune leurs règlements. Dans les hôpitaux militaires, la question de l'âge, et même de la présence des dames auxiliaires, ne semble pas avoir été prévue, de sorte que leur admission paraît dépendre entièrement du bon plaisir du médecin-chef. Déjà nous avons connaissance personnellement de l'emploi de jeunes filles de 20 ans et au-dessus dans des hôpitaux à Paris (la Pitié), à Nevers, à Amiens, à Beaulieu, et peut-être en quelques autres villes que nous n'avons pas présentes à la mémoire. Il y en a certainement beaucoup encore que nous ne savons pas. Quand les jeunes filles n'ont pas appris à faire les pansements, on les utilise à d'autres travaux (raccommodage du linge, préparation des bandes, distribution des soupes). On nous dit qu'à Bernay (Eure) on n'en veut pas comme infirmières, mais que, faute de femmes de ménage, celles du pays se trouvant satisfaites de leur allocation militaire, les jeunes filles font la cuisine, le balayage, etc., etc.

Tous les témoignages directs que nous avons reçus concordent, sur ce point, qu'il n'y a jamais aucun manquement de la part des soldats. Au contraire, ils se montrent toujours particulièrement respectueux envers les jeunes filles, et ce sont bien plutôt elles qui les intimident.

A. B.

Les Gagne-Pain de la Femme

Dame employée des Postes. — Date probable : 1^er trimestre 1915. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.200 à 2.200 francs. Indemnités de résidence (400 francs à Paris). Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame dactylographe à la Préfecture de la Seine. — Date probable : mars 1915. — Age maximum : 30 ans. — Traitement : 1.800 à 3.000 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée dans les services centraux des chemins de fer de l'Etat. — Date officielle : mai 1915. — Délai d'inscription : 1^er avril 1915. — Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.200 à 2.200 francs. — Indemnité de résidence (600 francs à Paris). — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame sténo-dactylographe dans les bureaux des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines. — Date probable : avril ou mai 1915. Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.200 à 2.400 francs. — Indemnités de résidence : 600 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée au Crédit Foncier de France. — Date probable : 1^er trimestre 1915. Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.000 à 2.200 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame dactylographe à l'administration centrale des Postes. — Date probable : commencement 1915. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.800 à 3.000 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus, ou d'une carrière administrative quelconque, peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'Ecole du Fonctionnaire, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

Activité féminine à l'Étranger

Réponse hollandaise à un appel des Allemandes

Un groupe de femmes allemandes d'une certaine notoriété : artistes, écrivains, doctoresses, etc., avait envoyé aux femmes des pays neutres un Manifeste où elles protestaient contre l'accusation de barbarie adressée à l'armée allemande ; elles y approuvaient même les mesures de rigueur prises par les officiers contre les Belges, comme n'étant que le juste châtiment des cruautés inouïes de ces derniers. Ce manifeste avait été très répandu en Hollande.

Mme Van Biema y fait une réponse pleine de fermeté, même assez sévère, où elle fait observer que l'on ne peut être à la fois juge et partie ; que les neutres seuls sont à même de porter un jugement impartial, et s'étonne que les Allemandes, qui accusent elles-mêmes les Belges de cruautés, réprouvent l'appellation de barbares attribuée à ceux qui ont détruit et ravagé les villes de Belgique et de France. Les Russes, les Français, les Anglais et les Belges, écrit-elle, ont eux aussi la conviction qu'ils se battent pour l'honneur de leur patrie, pour la cause de la justice et de la liberté. Il n'y a pas lieu d'admettre la sincérité de cette conviction chez un peuple et de la mettre en doute chez les autres.

L'activité des Allemandes

Le *Mouvement féministe* de Genève donne quelques détails concernant l'activité des femmes en Allemagne. Comme partout, le plus grand nombre des femmes sont occupées aux ambulances ; de plus, l'Alliance des sociétés féminines a organisé un service national des femmes, destiné à remédier à ceux des maux de la guerre qui n'étaient pas du ressort de la Croix Rouge et des associations patriotiques (chômage, misère, etc.).

Nous regrettons de ne pas voir dans cette lettre d'Allemagne quelque chose qui corresponde à l'aide généreuse apportée par les Anglaises aux étrangères, et notamment aux Allemandes. Dès les premiers jours de la guerre, le bureau d'assistance féminine de Londres s'est occupé de secourir et d'hospitaliser les réfugiés et isolés de tous pays, y compris les pays ennemis, et même depuis que les « atrocités allemandes » sont tous les jours confirmées par l'affluence pitoyable des réfugiés belges en Angleterre, nos sœurs d'outre Manche ont su rester au niveau élevé d'humanité qu'elles ont atteint, et ne pas faire tomber sur des jeunes filles innocentes le poids de leur indignation.

A. B.

VARIÉTÉS

UNE ROSE D'ALSACE

Le fidèle amour de la langue française gardé par la population de la Haute-Alsace et qui vient de se manifester si chaudement à l'ouverture de la première classe de français dans le village de Thann, n'a jamais cessé de donner ses preuves. Un souvenir de mon enfance me revient à ce propos.

C'était en 189..., l'hiver, dans un de ces petits villages si pittoresques des environs de Mulhouse. Je me promenais avec mes parents. En passant devant une humble maisonnette, nous nous arrêtâmes surpris. Le jardin était couvert de neige ; les arbres, les arbustes étaient noirs. Seule une rose rouge brillait sur sa tige nue. J'avais crié : « Oh ! la belle rose ! » Et je l'admirais, sans vouloir partir.

De la petite maison le rideau s'est soulevé. La tête d'un bon vieil Alsacien s'est montrée nous faisant signe d'attendre. Il vient à nous les larmes aux yeux. Il dit à ma mère :

— Permettiez que je donne cette fleur à votre enfant. Ses mots français m'ont remué le cœur. Nous en entendons si peu depuis...

Et comme ma mère le remerciait et se réjouissait qu'il fût resté si Français :

— Oh ! dit-il, nous sommes tous ainsi, je suis trop vieux pour voir la revanche, mais mes fils...

Il coupa lentement la belle rose rouge, seule joie du jardin d'hiver, la belle rose rouge qui éclatait sur la neige comme un cri d'espérance vers la France regrettée.

A quel enthousiasme, à quel dévouement ne pouvait-on s'attendre de la part des fils quand un mot de français faisait pleurer leurs pères ?

Albertine Weil.

ECHOS

Dans un vestiaire de réfugiés, une dame en grand deuil vient offrir deux lits avec la literie complète.

Lorsqu'elle est sortie, on lit son nom sur la carte qu'elle a laissée. Un silence ému suit. C'est la femme d'un commandant dont les deux fils, les seuls enfants, viennent d'être tués à l'ennemi.

Alors, ces deux lits...

***

Si l'on pouvait douter de la profonde disposition des Allemands à la fourberie après toutes les preuves qu'ils viennent d'en donner, on trouverait leur condamnation dans le dictionnaire allemand.

Non seulement la langue allemande a dans sa construction le vague que l'on sait, mais un grand nombre de ses mots possèdent un double sens absolument contradictoire. N'est-il pas typique que, par exemple, *verzagen* veuille dire à la fois promettre et refuser ; que *leihen* signifie prêter, mais aussi emprunter ?

Voilà de quoi, n'est-ce pas, se jouer galement de ces chiffons de papier qui s'appellent en français traités ou engagements.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

Les Restaurants des Champs-Élysées

On croirait les trouver abandonnés, les élégants restaurants des Champs-Elysées — ils sont très animés, transformés en restaurants populaires.

Nous arrivons vers 11 heures au Pavillon Ledoyen, siège de *L'Aide aux Femmes des Combattants*. On s'active pour charger des boîtes de laitier sur des autos qui transportent le déjeuner aux quatre coins de Paris. Une bonne odeur de cuisine se répand alentour ; nous entrons ; Mme Daniel Lesueur, présidente, vient à nous :

— Les débuts de cette œuvre ?... Dès le premier jour de la guerre, nous groupâmes toutes les personnes de nos relations qui pouvaient nous aider. Nous avons eu le bonheur de réunir un Comité de hautes personnalités parisiennes, sous le patronage du Préfet de la Seine, du Maire du 8e arrond. et des conseillers municipaux. On nous donna largement : nous avons recueilli de 70 à 80.000 fr. dont 5.000 fr. de la Ville de Paris et 1.000 du Maire du 8e arrondissement. L'allocation militaire et le secours de chômage n'étaient pas encore créés ; nous arrivions les premiers avec assez d'argent pour le plus pressé : nourrir les femmes et les enfants que la mobilisation laissait sans ressources. Le propriétaire du Pavillon Ledoyen, M. Kieffer, nous offrit immédiatement ce local, et son concours qui nous fut précieux. Grâce à lui et à Mme Kieffer, nous avons pu organiser le service que vous venez de voir, des soupes (puisque c'est le nom adopté pour de véritables petits repas) que nous envoyons deux fois par jour à plusieurs mairies et à certaines œuvres que nous déchargeons ainsi de leur plus impérieux souci : celui de la nourriture de leurs protégés.

— Combien fournissez-vous ainsi de soupes par jour ?

— Plus de 5.000. Mais cette première œuvre que nous avions appelée « l'Aide aux femmes des combattants » n'est plus seule, elle a eu très vite des filiales : il y eut d'abord la « Ligue fraternelle » installée rue Edouard VII. Cette œuvre était particulièrement délicate ; il s'agissait de secourir ce que j'appelle la misère en redingote et en costume tailleur. Elle est fière, un peu farouche, elle se cache, il faut aller la quérir et ne pas la froisser, nous y sommes parvenus.

Il y eut ensuite le petit monde du théâtre, ces centaines de figurants, machinistes, ouvreuses, gagnant leur vie au jour le jour et tout à coup sans travail.

L'Association des directeurs de théâtres s'est adressée à nous et en 48 heures nous avons pu les installer ici, à côté de notre pavillon, au Jardin de Paris. Vous allez voir comme c'est bien. Mais je veux d'abord que vous jetiez un coup d'œil à notre ouvroir.

Elles sont très bien installées, les travailleuses, dans le jardin d'hiver du restaurant Ledoyen, la vue sur les pelouses des Champs-Elysées. A l'entrée de Mme Daniel Lesueur, les têtes se relèvent et les visages s'éclairent ; elle eut ici un mot si cordial pour notre journal — qu'elle nous permette de le répéter, de lui dire combien nous en sommes touchées :

— La Française, mes amies, c'est le plus joli titre, n'est-ce pas, car toutes vous voulez être, aussi bien que les hommes, de dévouées patriotes.

Et les femmes sont entrées d'un seul élan en communion avec leur bienfaitrice ; elles ont répondu, vibrantes :

— Merci, madame Daniel Lesueur. Merci d'avoir traduit si bien leur pensée, merci de comprendre avec un tel cœur leurs sacrifices et leurs enthousiasmes.

Très émues, nous quittons l'ouvroir pour une visite au vestiaire.

Mais c'est un vrai magasin, avec tous ses rayons bien distincts et chaque objet étiqueté. Voici le rayon des pardessus d'hommes, à côté celui des manteaux de dames ; voici pour les petits, des robes mignonnes et des brassières ; le rayon des chaussures est un peu dégarni, on en demande tant !

Nous ne pouvons nous attarder, nous avons tant de choses à voir.

Mme Daniel-Lesueur nous parle de sa dernière organisation : le Secours aux Belges réfugiés à Paris. L'auteur de ce beau livre *Le Cœur chemine*, qui a si bien décrit Bruges la Morte et les merveilles d'Anvers, était vivement impressionnée par les souffrances matérielles et morales de nos vaillants alliés. Chez une femme d'action l'émotion n'est jamais stérile ; elle se transforme rapidement en œuvres solides et bienfaisantes. Deux jeunes époux, jusqu'alors fortunés, ont dû fuir d'Ostende à Calais à bicyclette ; ils atteignent enfin Paris, harassés, sans un sou, les vêtements en loques... Mme Daniel Lesueur les voit, les recueille. Dans son esprit, une œuvre de réfugiés belges a pris corps. L'*Aide aux Femmes des Combattants* aidera spécialement la classe bourgeoise brusquement dépouillée par l'invasion allemande... La générosité du Syndicat des grands restaurants et celle des grands hôteliers de Paris facilite merveilleusement cet effort.

L'hôtel Claridge met ses chambres confortables, avec salle de bains, à la disposition de l'*Aide aux Femmes des Combattants* où y loge les plus délicats ; l'école Berlitz prête ses locaux : rapidement aménagés, ce seront des chambres pour les jeunes gens ; et puis des quantités de donateurs offrent des appartements tout meublés.

En causant, nous avons traversé l'avenue des Champs-Elysées et nous sommes devant l'Alcazar d'été, offert par son propriétaire afin d'y créer un restaurant pour les réfugiés belges. Le collaborateur de M. Kieffer, qui administre ce restaurant, nous reçoit. Des fleurs sur les tables... c'est rare en ce temps-ci.

— Cela les égaye un peu ; nous leur devons bien cela. Nous les servons en quatre séries : de 11 heures à 1 heure, et de 6 à 8, et les séries sont indiquées par la couleur des ronds de serviette.

Il y a une salle de lecture au premier étage ; nous y montons ; les dames belges qui feuillettent les revues nous saluent d'un sourire ; charmantes et distinguées, et si courageuses... En sortant, nous nous croisons avec des réfugiés qui arrivent pour la seconde série du repas ; leur tenue correcte, leurs manières affables, contribuent encore à effacer l'impression du malheur, pour donner à cette œuvre du restaurant gratuit l'aspect d'un club où on fréquente des gens de bonne compagnie...

Et le Jardin de Paris qu'il nous reste à voir ! La complaisance de Mme Daniel Lesueur ne se lasse pas de nous guider ; M. Kieffer est venu se joindre à nous pour nous diriger vers les deux dévouées délégués au Jardin de Paris, de l'Association des directeurs de théâtres, M. et Mme Astruc.

Voici le Jardin de Paris avec sa nouvelle attribution ; il fut ainsi transformé en quarante-huit heures, grâce à l'entente du Comité des directeurs de théâtres avec l'œuvre déjà organisée de « l'Aide aux femmes des combattants ». En dehors du restaurant, il y a ici un ouvroir réservé, naturellement, au personnel des théâtres, et un service médical dont nous ne saurions trop louer l'institution.

Nous entrons dans la salle du restaurant, au milieu du déjeuner. Depuis la mauvaise saison, il est servi à l'intérieur ; mais, tant que dura l'été, les convives le prirent dehors, sous une tente... Il y eut même des repas en musique et avec déclamations...

Mme Daniel-Lesueur est accueillie par des ovations. Elle a quelques mots à dire :

— « Vous allez tous recevoir une invitation pour le 1er janvier ; nous vous réunirons dans un salon du Grand-Hôtel, que veut bien nous prêter son propriétaire. Avec vous, nous inviterons les habituées de « l'Aide aux femmes des combattants » et les réfugiés belges. On chantera des chants patriotiques. Puis nous aurons un goûter, et enfin les enfants recevront des cadeaux. Nous en avons de toutes les sortes, des jouets et des bonbons et aussi des choses utiles.

« Les magasins de couture et les modistes nous ont envoyé des vêtements d'enfant, des chapeaux et des étoffes, dont les couturières de l'ouvroir sont en train de faire de ravissants petits paletots. On pourra choisir...

« Ainsi, nous commencerons l'année ensemble au chant de la *Marseillaise* et de la *Brabançonne*... »

Dès les premières paroles de Mme Daniel-Lesueur, nous avons vu les visages s'illuminer ; elle répandait des effluves de joie dans cette salle où s'abrite la détresse du brave petit monde des théâtres. La détresse s'oublie et l'espérance renaît, quand on se sent l'objet de sollicitudes zélées et intelligentes.

Chaleureusement, nous joignons nos applaudissements aux bravos qui éclatent de nouveau.

Nous adressons nos vives félicitations aux dévoués organisateurs et administrateurs, à tous les donateurs et aux membres du Comité de cette belle œuvre : l'Aide aux femmes des combattants en ces diverses branches, la Ligue fraternelle, le Bureau des réfugiés belges, l'Ouvroir, le Vestiaire...

Et vous, Madame, qui nous avez si gracieusement accordé le plaisir de cette visite, nous vous remercions et nous vous envions... Vous avez donné votre âme entière aux éprouvés par la guerre et vous avez réussi. — répétons encore un de vos jolis mots, — à leur réchauffer le cœur.

Marthe Pattez.

Chronique des Œuvres et Institutions

Comité des Lettres.

Un Comité des Lettres s'est constitué pour venir en aide aux écrivains français : principalement à ceux, très nombreux, qui ne font partie d'aucune association, et que la guerre a subitement privés de leurs moyens d'existence réguliers.

Quand, de toutes parts, on s'efforce d'alléger les misères issues des événements, il serait souverainement injuste de laisser sans secours les bons ouvriers de la pensée française.

C'est pour apporter à ces journalistes, à ces hommes de lettres, condamnés tout à coup à un chômage cruel, un minimum d'aide indispensable, que nous faisons appel au public, bien sûrs d'être entendus par tous ceux qui savent, en France et à l'Etranger, ce que vaut la culture française.

Adresser les souscriptions : soit au siège du Comité des Lettres, 73, boulevard Saint-Michel ; soit, s'il s'agit de chèques au Comité du Secours National, 3, rue Récamier, avec affectation spéciale au Comité des Lettres.

Pour ceux qui partent... Pour celles qui restent...

Samedi 19 décembre s'est ouverte, 25, boulevard des Capucines, dans un vaste magasin mis gracieusement par la Compagnie l'Union à la disposition des ouvroirs et ateliers de chômage, une Exposition des objets confectionnés par leurs travailleuses.

Les ouvrières françaises et belges sauvées du chômage, animées du désir patriotique d'apporter un adoucissement à la condition de nos soldats et des habitants des contrées envahies, ont réalisé des prodiges d'ingéniosité dans la création d'articles les plus divers répondant à tous les besoins du moment : Paquet du soldat, paquet du prisonnier, vêtements et sous-vêtements chauds, linge de corps, linge de maison, étrennes utiles, souvenirs de Noël, jouets français inédits, etc.

Tous les objets étant vendus aux prix les plus avantageux, chacun pourra, sans sacrifice, contribuer à la double œuvre humanitaire poursuivie.

Nous sommes sûrs que tous le voudront.

Cartes et jouets patriotiques.

Mme Marguerite André, qui a fait au Ministre de la Guerre le don magnifique de 50.000 francs dans l'intention de provoquer une souscription pour la défense nationale, ne s'en est point tenue là. Par une activité incessante, elle a contribué abondamment à pourvoir d'effets réfugiés et soldats.

Elle vient d'être elle-même éditeur de 23.000 cartes aux armes de la Ville de Paris dont Mme Ranvier-Chartier est l'artiste ; ces cartes seront vendues au profit des soldats.

Mme André a également créé, ces jours-ci, un jouet (Après la victoire), avec le concours artistique de Mme Ranvier-Chartier. Mme André va pourvoir à tous les frais, afin d'occuper un grand nombre d'ouvrières à la fabrication de ce jouet.

Ouvroir de Boulogne-sur-Seine.

Sous la présidence de M. le conseiller général Guibourg et la direction de Mmes Remember, Chemet, Faradèche, Le Cyre, Boureau, Tissot et Harnichard, l'Ouvroir municipal de Boulogne-sur-Seine fera, le dimanche 27 décembre, à 2 heures, une distribution de jouets et de vêtements aux enfants des ouvrières de cet Ouvroir.

Ecole maternelle de Sèvres.

Plus de quatre cents enfants de l'école maternelle de Sèvres et une vingtaine de petits réfugiés belges et des départements du Nord et de l'Aisne ont reçu, le jeudi 24 décembre, à 2 heures, des vêtements chauds, des gâteaux et des jouets.

Plusieurs de ces pauvres enfants sont déjà orphelins.

Mme Savy est directrice de cette école.

Union Féminine Française.

Les 18, 19 et 20 décembre, les adhérentes de l'« Union Féminine Française » ont vendu, 23, rue de la Paix, au profit des soldats et des orphelins de guerre, des objets de toutes sortes confectionnés dans les ouvroirs. Cette Œuvre rend de très grands services.

Présidente : Mme la colonelle Crave.

Dames Françaises.

L'Association des Dames Françaises de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme Dousse et la direction de Mmes Legaigneur, Petit, Glonner, Philippi, Brunel et le concours des dames membres de l'Association, a organisé, le mercredi 23 décembre, un arbre de Noël qui a mis en joie les enfants de Boulogne-sur-Seine, auxquels on a distribué quantité de friandises, jouets et vêtements.

La Croix Violette.

Nous recevons de notre collaboratrice, Mme Marya Cheliga, la lettre suivante :

« Veuillez avoir l'obligeance de publier la rectification suivante : L'Œuvre de la Croix Violette (Assistance Morale Indépendante) est présidée actuellement par la doctoresse M. Schultz ; le Dr A. Auvard en est le président d'honneur fondateur. Quant à moi, je suis et désire rester la secrétaire générale.

« Marya Cheliga. »

Un Comité national Féminin en Italie pour organiser le travail des femmes en cas de mobilisation et de guerre.

Un Comité national féminin vient de se constituer à Milan, pour organiser le travail des femmes italiennes en cas de mobilisation et de guerre. La nouvelle Association, tout en faisant des vœux pour que la guerre n'arrive pas, va dresser la liste des adhérentes et demandera à chacune de s'inscrire dans la branche d'activité qu'elle aura choisie selon ses aptitudes et ses connaissances, et s'occupera d'instruire théoriquement et pratiquement celles qui ne se sentiraient pas suffisamment préparées à la mission choisie. Dans la distribution du travail, on donnera la préférence aux femmes en chômage, en leur assurant une équitable rétribution.

Par cette organisation, le Comité national féminin a pour but d'offrir au pays, en cas de besoin, des contingents de force et de travail qui seront prêts à remplir les vides laissés dans les services publics et privés, à la ville et à la campagne.

La première réunion générale organisée par le Comité promoteur a eu lieu le 12 courant, dans une école mise gracieusement à la disposition de ce Comité, 2, viâ Rossari, à Milan.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

La Cuisine des malades (Plon), 1 fr. 75.
Cours professés au « Foyer » pour les dames infirmières de la *Société française de secours aux blessés militaires*.

Cours de Pansements et soins d'urgence aux malades, par le Dr Abrand. (Plon), 1 fr. 75.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison ROBERT DURAND, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.

BISCOTTES du BELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras
Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

MODIFICATION DU MORATORIUM

VOICI L'ÉCHÉANCE DE FIN DÉCEMBRE

OUI MAIS... VAUT MIEUX TRAITER A L'AMIABLE, en ce qui concerne le REGLEMENT DES EFFETS DE COMMERCE et autres créances.

Pour tous RECOUVREMENTS A FORFAIT, formalités de RENOUVELLEMENT D'EFFETS COMMERCIAUX, démarches, INTERPRETATION MORATORIUM, transactions, etc., adressez-vous à l'ETUDE JURIDIQUE ET FINANCIERE 119, boulevard Voltaire (Tel. : Roquette 53-34), laquelle concilie tout, FAIT FACE A TOUT ET SAUVE TOUJOURS LES SITUATIONS ; on ne peut avoir meilleur guide. L'Etude s'occupe aussi de NEGOCIATIONS DE TOUS TITRES AU COURS DE LA BOURSE (avances aux meilleures conditions) du transfert de TITRES NOMINATIFS, de REGLEMENT AMIABLE DE SUCCESSIONS et d'achat d'IMMEUBLES EN VIAGER (27e année).

(Correspondants sérieux sont acceptés.)

La gérante : JANE MISME.

IMP. CH. [illegible], 257, RUE SAINT-HONORÉ

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
combien meilleur !!
18, Avenue de l'Opéra.
EXPÉDITIONS PROVINCE ÉTRANGER

Héroïnes d'autrefois

La légende et la vérité sur Juliette Dodu

Nos lecteurs se rappellent peut-être que La Française *prit, il y a quelques années, l'initiative d'un mouvement en l'honneur de Juliette Dodu. Un comité fut formé à notre cercle, une souscription fut ouverte dans nos colonnes en vue d'élever un monument à l'héroïne de 1870. Le comité avait pour présidente Mme Juliette Adam, pour vice-présidentes Mmes Winter-Frappier, créole de la Réunion, compatriote de Juliette Dodu, Mireille de Mongeot et pour secrétaire trésorière Mlle Lya Berger. Bien des obstacles se mirent au travers de ce projet. La mémoire de Juliette Dodu avait des ennemis acharnés, nous l'avons pu voir. Grâce au zèle et à la ténacité de ses fidèles et tout particulièrement de Mmes Winter-Frappier, Mireille de Mongeot et Lya Berger, grâce à la générosité de Mme la duchesse d'Uzès, qui voulut bien ouvrir le monument avant que la souscription ouverte n'en couvrit entièrement les frais, l'œuvre a été menée à bonne fin.*

Le 19 juillet dernier, le monument était inauguré à Bièvres. Nous n'avons pu en parler alors ni depuis, et pour cause, mais nous ne pouvons manquer de signaler l'éclat tout particulier donné à cette fête.

Le Ministre des Postes et du Commerce avait délégué pour présider en son nom la cérémonie, M. Frouin, directeur du service d'exploitation télégraphique. Le préfet de la Seine était représenté par M. Fromegeu, conseiller de préfecture, le conseil municipal de Paris par M. Lalou. Le maire de Bièvres, M. Mignotte, le conseil municipal, la fanfare et les pompiers du pays complétaient le cortège officiel. Mme Bocquet, Mme Mireille de Mongeot, Mlle Lya Berger représentaient le comité initiateur, et ce fut cette dernière qui, dans un discours très applaudi, remit le monument à la municipalité.

M. Mignotte, au nom de la municipalité de Bièvres, M. Lalou, au nom du Conseil municipal de Paris, M. Pétard, vice-président des sociétés militaires de Paris, M. Marius Leblond, au nom de la famille Dodu, parlèrent tour à tour.

Enfin M. Frouin, à l'aide des documents conservés dans les archives des Postes et des Télégraphes et dans celles de la grande chancellerie, retraça la vie administrative de Juliette Dodu.

C'est ce discours que nous publions ci-dessous. Il établit par une version définitive, basée sur des témoignages authentiques la vérité, à propos d'une personnalité et d'un fait sur lesquels la légende a copieusement brodé, et non toujours avec bienveillance. La figure de l'héroïne ressort très belle de ce document. Que d'autres déjà aujourd'hui suivent l'exemple qu'elle a donné, et viennent se placer auprès d'elle dans notre admiration !

Discours de M. Frouin

Le caractère de la manifestation qui nous réunit a été nettement marqué par le Comité, qui a assumé la lourde tâche de faire ériger le monument que nous inaugurons, lorsqu'il a prié M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de bien vouloir accepter la présidence de la cérémonie.

M. Gaston Thomson, qui regrette de n'avoir pu se rendre personnellement à l'appel du Comité, a accentué ce caractère en déléguant pour le représenter ici, celui de ses collaborateurs qui a l'honneur de diriger le service télégraphique français.

Ce que nous voulons commémorer devant cette belle œuvre d'art, c'est l'héroïsme professionnel, personnifié en quelque sorte par une jeune télégraphiste de vingt-deux ans, Juliette Dodu.

***

Juliette Dodu, fille d'un médecin de marine, est née le 13 juin 1848 à Saint-Denis de la Réunion. Sa mère, devenue veuve, revint en France, laissant dans la colonie un fils fonctionnaire qui mourut peu d'années après.

Pour vivre et élever ses deux filles, elle exerça les fonctions d'institutrice communale. Juliette, fort intelligente et d'esprit très vif, obtint aisément son brevet de capacité et sollicita son admission dans le service télégraphique ; après un stage d'apprentissage à Lisieux et à Paris, elle fut appelée à Sospel, dans les Alpes-Maritimes, le 20 septembre 1869, qu'elle quitta le 2 avril 1870 pour prendre, avec le traitement annuel de 900 francs, la direction du bureau de Pithiviers, où elle allait rendre d'éclatants services au cours de l'hiver suivant.

Ce qu'a fait Juliette Dodu, pendant les quatre mois où les Prussiens ont sillonné ou occupé la région de Pithiviers, a été raconté si souvent et de tant de manières, par des historiographes plus féconds et plus ingénieux que bien informés, que je n'aurais su comment séparer la légende de la réalité, si je n'avais eu la bonne fortune d'avoir en mains des documents officiels originaux, qui me permettent de vous retracer exactement ce qu'accomplit avec, le plus tranquille courage la jeune fille dont l'admirable dévouement patriotique, mérite l'hommage que nous rendons aujourd'hui à sa mémoire.

Le Gouvernement de la Défense nationale, ayant décidé d'établir à Pithiviers son poste d'observation, deux employés du télégraphe furent envoyés, le 18 septembre 1870, au bureau télégraphique pour expédier, de là, toutes les nouvelles qu'ils pourraient recueillir.

Le 20, l'ennemi étant proche, les deux agents reçurent du sous préfet l'ordre de se replier, et Mlle Dodu fut invitée à garder la communication avec Orléans jusqu'au dernier moment, où la pile devait être mise hors de service, et l'appareil privé de ses principaux organes.

La directrice ne cessa ses transmissions de nouvelles que lorsque les Prussiens furent sur la place de la ville et, au lieu de détruire la pile et l'appareil, elle préféra les cacher, se réservant de les utiliser plus tard au profit de la Défense, si elle en trouvait le moyen.

Les Prussiens partis, elle remonta son poste et recommença ses transmissions, en envoyant les dépêches officielles du sous-préfet, et en adressant au Gouvernement toutes les nouvelles qui lui étaient apportées par diverses notabilités de la ville.

Elle effectua six fois de suite, en trois semaines, la même manœuvre, en appropriant aux circonstances les moyens qu'elle employait, et en courant souvent les plus grands dangers.

Mme Dodu, qui avait été agréée comme aide de sa fille, restait au poste télégraphique pendant les périodes de l'occupation ennemie, tandis que cette dernière se réfugiait où elle pouvait, emportant avec elle, le dissimulant de son mieux, l'appareil télégraphique.

A la troisième visite des Allemands, des recherches furent faites en vue de trouver la directrice, les piles et les appareils. Mme Dodu, risquant sa vie et celle de sa fille par ce pieux mensonge, déclara que la directrice était partie pour Tours avec le matériel.

Une autre fois, les fils furent coupés par l'ennemi, à l'exception du fil d'Orléans, ce qui permit à l'ardente patriote de venir la nuit échanger quelques dépêches avec le chef-lieu.

A deux reprises, pendant le temps que les Prussiens avaient abandonné Pithiviers, deux employés de l'Administration étaient revenus au bureau pour constituer le service d'informations, mais, en exécution de leurs instructions, ils partaient dès l'approche de l'ennemi, laissant seule la gérante.

(*A suivre.*)

Notes pour la Confection du Trousseau du Soldat

Nous nous faisons un plaisir de signaler à nos lectrices l'œuvre des cours gratuits et modèles au crochet, 31 bis, Faubourg Montmartre, présidente Mme Marguerite Rodin Goupy, qui, pour 0,10 c., envoie des notices très claires comprenant chacune l'explication de plusieurs objets. Joindre le montant de l'envoi par la poste. Quatre notices (0,30 c. franco) contiennent le détail de tous les objets essentiels au soldat.